

# CHATEAUNEUF DE GADAGNE

## Bulletin Municipal

N° 48 - Avril 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder

1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 :

### LES RETROUVAILLES PIERRE GOUJON

Pierre Marie d'Alcantara Goujon, fut nommé Premier Magistrat et fit ouvrir la première Ecole Publique en 1813. Le bicentenaire de cet évènement est l'occasion saisie par une dynamique équipe, l'Amicale des Anciens Elèves *Pierre Goujon*, pour organiser deux journées de retrouvailles et de rassemblement des élèves de *La Communale*, qui ont fréquenté l'Ecole de Garçons, place de la Pastière dans les salles occupées aujourd'hui par la mairie, l'Ecole des Filles *Troisième République* à côté de la bibliothèque, l'Ecole de la salle Anfos Tavan, le nouveau Groupe Scolaire inauguré en 1982.

Vous pourrez, au cours de ces journées, découvrir une exceptionnelle exposition (photos, vidéos, films, documents numérisés) dans les classes de votre enfance et dans la salle de l'Arbousière. Une *classe d'autrefois*, fidèlement reconstituée, vous fera voyager dans le temps et vous plongera dans votre jeune passé avec porte-plumes, encre violette, guide-chants d'où sortaient les premières notes de La Marseillaise...

Lors du vernissage de l'exposition le samedi, et du pique-nique géant du dimanche après-midi, vous retrouverez vos camarades et amis d'enfance, vos Maîtres et Maîtresses, mais aussi tous ceux et celles qui ont contribué et contribuent encore au rayonnement de l'Ecole Publique dans notre village: élus des Municipalités et des Comités de parents, Aides maternelles, Employés communaux, Intervenants extérieurs culturels et sportifs, membres des associations partenaires...

Un parcours du village *sur les traces de Pierre Goujon*, sera organisé le samedi matin suivi d'un apéritif offert au groupe scolaire par la Municipalité qui rendra un hommage officiel à celui qui créa notre première Ecole Publique.

Ces Retrouvailles seront placées sous le signe de l'Amitié et de la Convivialité. Pour leur réussite, pour l'animation du village, pour la transmission de la Mémoire à nos jeunes écoliers, **retrouvons-nous tous les 1<sup>er</sup> et 2 juin prochain !**

**Robert Vettoretti**  
Conseiller Municipal



## D'AVRIL

	GRETA <i>Permanence mensuelle</i>
2	Médiathèque <i>Rencontre Lecture</i>
	Mairie <i>Conseil Municipal</i>
5	Escolo <i>Vihado des 20 ans</i>
6	Quartier Libre <i>Travail d'atelier</i>
7	Foyer Rural <i>Randonnée pédestre</i>
	Li Bon Vivènt <i>Concert Rétina France</i>
	Médiathèque <i>Histoire sans parole</i>
9	Plateforme d'Accompagnement <i>Conférence sur l'auxiliaire de vie</i>
	Foyer Rural <i>Audition musicale</i>
10	Médiathèque <i>Les petites histoires</i>
	La Strada <i>La porte du Paradis</i>
11	Lions Club <i>Conférence sur l'abeille</i>
13	Médiathèque <i>Les grandes histoires</i>
14	Musicales <i>Trio Séraphin (cordes)</i>
16	Marché des Producteurs <i>Réouverture place du Marché</i>
22	Plateforme d'Accompagnement <i>Conférence sur le vieillissement</i>
30	Médiathèque <i>Concert acoustique</i>

### LA PENSÉE DU MOIS

*Il y a 2 choses d'infini au monde : l'univers et la bêtise humaine. Mais pour l'univers, je n'en suis pas très sûr.*

*A. Einstein*



En bas à droite, Mme Bernardelli, récemment disparue, qui a occupé une place très importante dans l'histoire de l'école et dans le coeur de nos petits écoliers.

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2013

## Modification du tableau des effectifs :

Des agents vont quitter la collectivité, et afin de pourvoir les emplois devenus vacants, le tableau des effectifs est modifié en créant un poste d'Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet et un poste de gardien de police municipale à temps complet.

## Bibliothèque : tarifs des spectacles 2013

Dans le cadre du collectif « Festo Picho », trois représentations du spectacle « *histoire sans parole* » seront organisées, salle des Pénitents, le mardi 9 avril. Le Conseil a approuvé les tarifs de ce spectacle : Groupe 4 € et Individuels 6 € par personne.

## Aménagement de la Place de la Poste :

L'opération de restructuration de la Place de la Poste peut être réalisée directement en régie par la commune, ou bien par un concessionnaire d'aménagement, après passation d'une procédure de mise en concurrence et conclusion d'une

convention de concession d'aménagement.

Compte tenu de la technicité d'une telle opération, le Conseil municipal a opté pour la **concession d'aménagement** et désigné une commission ad hoc (composée de trois titulaires et trois suppléants, et présidée par M. le Maire) qui prendra connaissance des candidatures et des offres.

## Projet d'extension de la déchèterie du Thor par la Communauté de Communes :

Ce projet est soumis à une consultation publique. Le dossier est consultable en mairie du Thor ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes. Le Conseil a émis un avis favorable à ce projet.

## Acquisition de droit de biens sans maître :

La commune a été informée de l'existence de *biens sans maître*. Il s'agit de parcelles appartenant à M. Jean Jullian né en 1853. Les services ont sollicité France Domaine, qui a confirmé que les parcelles en question faisaient partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

En conséquence, ces biens répondent à la définition des biens sans maître donnée par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et aux règles fixées par Code Civil qui dispose que : « *Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés...* ». Le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de ces parcelles.

## Engagement de dépense d'investissement:

L'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que l'exécutif territorial peut engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. Le Conseil municipal a autorisé l'engagement et le mandatement de dépenses imputées en section d'investissement et relatives aux honoraires du Cabinet Merlin, à l'achat d'un véhicule pour la police municipale, à l'acquisition d'un photocopieur, aux honoraires architecte pour le projet mairie, et une pompe et réservoir pour l'Arbousière, pour un total de 25 609,34 €.

## QUESTIONS DIVERSES

### PREPARATION DU BUDGET

Le budget 2013 sera voté en avril. Les résultats de l'exercice écoulé étant pratiquement arrêtés, le montant de l'autofinancement devrait se situer aux environs de 625 000 €, légèrement en retrait par rapport à l'an dernier. Un état exhaustif des investissements susceptibles d'être pris en compte, et parmi lesquels il faudra faire des choix pour respecter l'enveloppe disponible, a été établi.

### SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

Parmi les projets de modernisation pris en charge par le Syndicat d'électrification, il y a le remplacement des ampoules fluo qui équipent 1/3 de notre réseau d'éclairage public, par des ampoules de génération récente qui consomment moins d'énergie. Les 315 points lumineux ainsi modifiés réduiront la consommation électrique de la commune d'environ 9 000 €. Parmi les autres travaux prévus, il y aura l'enfouissement des réseaux sur le chemin du Vieux Moulin.

### ZONES HUMIDES

On entend par zone humide les terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire, et dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. Ces

terrains font l'objet de protections particulières très contraignantes. Dans notre commune, certaines zones ont été classées en zones humides, de manière qui a semblé abusive. C'est pourquoi une opération de carottage a été commandée par la Communauté de communes afin de valider ou non ce classement. La vingtaine de carottages effectués à proximité du Moulin Rouge, se sont tous révélés négatifs. Seuls les deux réalisés chemin des Matouses laissent persister un doute. La collectivité fera valoir cette étude auprès des services de l'Etat.

### CANAL DU MOULIN

Le Syndicat procédait jusqu'à présent au nettoyage des berges du canal, qu'elles appartiennent à la commune ou qu'elles soient privées. Il a pris la décision de n'intervenir désormais que sur les berges communales. Afin d'éviter cette dépense supplémentaire, les riverains auront la possibilité de céder la propriété de la berge à la commune. Afin de les en informer officiellement, un courrier sera adressé aux particuliers concernés.

### INTERCOMMUNALITE

La création d'une *Communauté d'agglomération* dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, se heurte à la difficulté, dans un délai aussi court, d'harmoniser les compétences des entités regroupées,

qui sont loin d'être homogènes. On se dirige donc vraisemblablement vers une **Communauté de communes élargie** à cette échéance, et vers la *Communauté d'agglomération* à partir du mois de janvier 2015.

### VIDEO SURVEILLANCE

La vidéosurveillance par un système de caméras et de transmission d'images, disposé dans un espace public pour le surveiller, est de plus en plus répandue. De nombreuses communes autour de la nôtre sont en voie d'équipement. Les images obtenues avec ce système, peuvent être traitées automatiquement et visionnées. La surveillance a pour but de contrôler les conditions de respect de la sécurité, de la sûreté mais également de permettre des recoupements dans les déplacements suspects entre communes. Pour en mieux cerner les caractéristiques et l'intérêt que présente cette vidéo surveillance, nous avons reçu la section spécialisée de la Gendarmerie qui a pu nous guider dans la réflexion engagée. Les élus sont favorables à la mise en place d'un tel système. Un schéma d'ensemble va donc être étudié, et une mise en place progressive envisagée.

**La prochaine réunion aura lieu le Mardi 2 avril à 18h30**

# INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

## Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

## Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

## GARE SNCF

24 : c'est le nombre de TER qui s'arrêtent tous les jours en gare SNCF de Gadagne.

Le temps de parcours Gadagne – Avignon Centre est seulement de 17 minutes ! Le train est un mode de transport rapide pour rejoindre Avignon et son centre-ville.

Le saviez-vous ? Vous avez la possibilité de laisser votre voiture sur le parking devant la gare, pour ensuite prendre le train afin de vous rendre sur votre lieu de travail. Votre employeur peut prendre en charge 50% des frais de transport.

Quelques exemples de prix :

L'abonnement hebdomadaire de travail Gadagne–AvignonCentre: **10.70** euros  
Un billet aller simple pour Avignon Centre : 3,50 euros.

Depuis Gadagne, il est possible de rejoindre l'aéroport Marseille Provence. Retrouvez toutes les informations complémentaires au guichet d'une gare ou sur le site internet : [www.ter-sncf.com/paca](http://www.ter-sncf.com/paca).

## JARDIN D'ENFANTS

Année scolaire 2013/2014

Inscriptions pour Septembre 2013

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants, nés en 2011, souhaitant fréquenter le Jardin d'Enfants sur la prochaine année scolaire.

Dossier à retirer à la structure.

Renseignements au 04 90 22 00 82

## ETAT CIVIL

### DECES

VINCENT	Antoine	3 janvier
CALID	Pierre	15 janvier
DIJON	Marcel	21 janvier
CORNET	Léon	24 janvier
DEVILLENEUVE	Renée	
	Vve FERTEIN	25 janvier
SAXE	Gilbert	28 janvier
WAFFA	Karine	3 février
BELLON	Maurice	7 février
COLOMBON	Joseph	8 février
RAYNAUD	Marc	21 février
GARCIA	Louis	3 mars

### NAISSANCES

PRETEUX	Louise	3 mars
---------	--------	--------

## Plateforme d'Accompagnement et de Répit

Mardi 9 avril de 14h30 à 16h30

**L'auxiliaire de vie, une main tendue**, Intervention de N. Sulkowski, Infirmière, au Restaurant Le Pescador, 1344, Avenue Voltaire Garcin – Le Partage des Eaux - L'Isle s/ Sorgue.

(Consommation à la discrétion des participants)

Lundi 22 avril de 16h30 à 18h30

**Viellissement normal et vieillissement pathologique**, Intervention de D. MICHEL, Psychologue, salle A. Tavan.

Merci de bien vouloir vous inscrire (places limitées) au **04.90.21.36.03** ou [accueildejour@hopital-islesursorgue.fr](mailto:accueildejour@hopital-islesursorgue.fr)

## WEEK END DE PENTECOTE A PERROY

Les 18,19 et 20 Mai, c'est à notre tour de rendre visite à nos amis Perrolans dans le cadre du **Jumelage avec Perroy**.

Comme les années précédentes, un voyage en car sera organisé.

Pour nous accueillir dans de bonnes conditions, les organisateurs de Perroy nous demandent de leur fournir au plus tôt la liste des participants. Pour ce faire, et même si le moyen de locomotion choisi n'est pas le car, **il est nécessaire de s'inscrire** en Mairie, en précisant le nom de vos correspondants et ce, avant le **Vendredi 3 mai**.

**Les familles souhaitant participer pour la première fois à ce jumelage, voudront bien se faire connaître en Mairie, afin que nous puissions organiser leur séjour en fonction des disponibilités d'accueil des Perrolans.**

## DETENTEURS D'EQUIDES

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture, est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

Le décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010 fait obligation à tous les lieux de détention d'équidés, d'être enregistrés dans la base SIRE.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration : soit sur internet sur le site <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>, soit par papier : Le détenteur renvoie le formulaire disponible sur demande au SIRE.

Tel 0811 90 21 31 ou [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr) ou Route de Troche - BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cedex).

## Le Passant, le Promeneur et le Chien



Le Passant se hâtant de rentrer chez lui aperçoit un promeneur et un peu plus loin un chien en train de faire ses besoins.

Le Passant s'adressant au promeneur : « ce chien, en train de s'oublier, ne serait-il pas à vous ? » A cette question le Promeneur prenant un air dégagé répond qu'il ne le connaît pas.

Le Passant continue son chemin puis, pris d'un doute, se retourne et ne voit-il pas le Promeneur s'en aller tranquillement suivi de l'animal, laissant l'objet du délit bien en vue.

Cette scène se passe quotidiennement dans notre village et ce manque de civilité empoisonne nos chemins, nos rucs et nos places.

### Quelques rappels :

- **Animaux errants ou dangereux.** La commune a signé une convention avec la Sté SPACL spécialisée dans la capture des animaux qui sont ensuite acheminés vers la SPA ( 04 90 38 07 89 ).

- **Aboiements intempestifs.** Ils sont une gêne pour le voisinage, en particulier ceux qui sont incessants, et les propriétaires ne s'en rendent pas forcément compte. Il existe des colliers anti-aboiement qui permettent de résoudre le problème sans conséquence pour l'animal.

Nos animaux de garde ou de compagnie nous rendent de précieux services, veillons cependant à ce que leur présence ne devienne pas source de nuisance.

# Châteauneuf de Gada

## LA GLACIERE DE GADAGNE

(suite du BM de mars)

Dans l'étude qu'il a consacrée à la glacière des Vice-Légats, au Palais des Papes, **Sylvain Gagnière** (1905-1997, Maître de recherche au CNRS, Conservateur du Palais) soulignait la difficulté d'un tel travail en raison de la rareté des documents et archives sur le sujet. Il avait pu cependant entreprendre dégagements et fouilles, et s'appuyer sur quelques dessins et prix-faits. Nous avons encore moins de traces à Châteauneuf-de-Gadagne où il ne reste rien de la construction apparente et où les archives sont muettes. L'on ne peut donc imaginer la glacière et son fonctionnement qu'à partir des rares photos disponibles, des témoignages de ceux qui l'ont connue *debout* et en faisant référence aux glacières de même taille construites à la même époque dans la région.

Comblée, transformée en remise agricole, privée de ses talutages extérieurs, notre glacière ne survivra pas à l'agrandissement ou la création de l'ouverture destinée à sa nouvelle utilisation.

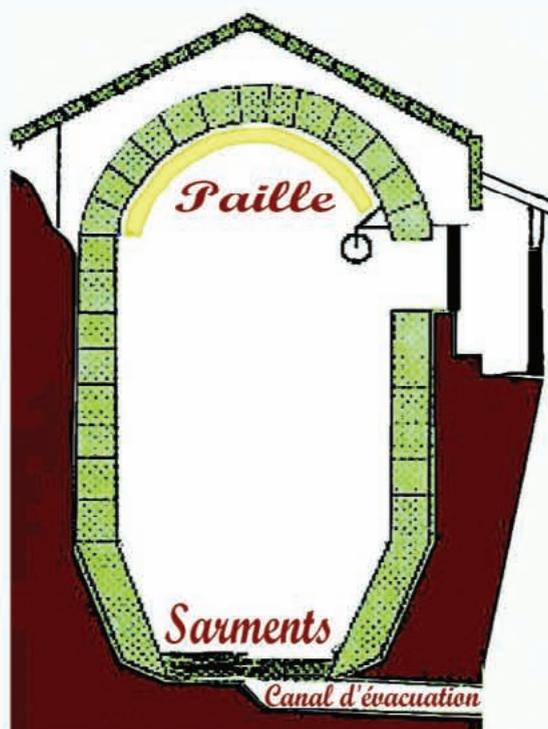


La glacière après son effondrement (photo J-P Coard). Trappe d'approvisionnement et passage muré.

Elles nous montrent un appareil bâti fort ressemblant à la tour du Jas dans la nature des pierres et leur assemblage. Les éléments sont hétérogènes, parfois grossièrement disposés mais on remarque que la partie arrondie est dotée à l'extérieur d'un enduit épais lissé. Au vu de ces photos, l'épaisseur des murs peut être estimée à environ 80 cm. Ceci ne permettait pas de doter la glacière d'un sas isotherme tel que

nous l'avons constaté à Pivaut (voir BM précédent). Cette immense glacière de près de 20 m de diamètre, était dotée de murs d'une épaisseur de 2,50m, permettant la création d'ouvertures avec deux ou trois portes successives, ce qui réduisait le contact avec l'air extérieur. La glacière de Gadagne, comme celles de tailles voisines que l'on rencontre en Provence, aurait donc dû comporter, pour le prélèvement de la glace, une petite construction, sorte d'appentis que l'on n'ouvrait que lorsque la porte intérieure était fermée.

Or, selon M. **Armand Raoux** dont le père, né en 1880, était propriétaire de la glacière, il n'y avait aucune porte côté Est. Le seul accès se faisait par un tunnel, muré ensuite, qui pourrait être celui que l'on voit à côté de l'ouverture, murée elle aussi, et par laquelle on jetait la glace. Selon M. Raoux ce tunnel ne pouvait que mener au château. Cette hypothèse est plausible, mais elle est étonnante si ce passage était le seul.



Coupe d'une glacière classique (d'après Casals et Degraeve) avec au fond un lit de sarments reposant sur des pierres. Le canal d'écoulement se dirigeait, chez nous, vers la mine du Jas. En noir les double portes faisant sas. En jaune la paille entourant la glace stockée.

En effet la glace pouvait souterrainement être directement apportée dans les dépendances du seigneur, mais on peut s'interroger sur la possibilité qu'offrait ce tunnel pour l'enlèvement et le remplacement annuel des pailles, sarments et autres isolants, ainsi que pour l'entretien de la glacière.

Le dénivelé atteint une trentaine de mètres, soit une pente fort marquée et malcommode d'un point à l'autre.

Sur ce point **Charles Casals**, spécialiste des glacière de Provence, est formel : il y avait toujours un accès extérieur pour l'entretien. Peut-être cette seconde ouverture fût-elle murée lorsque le stockage de la glace fut abandonné ?

Comme son histoire, la conformation exacte de la glacière ne semble pouvoir être décrite que de façon approximative. Son diamètre intérieur devait être compris entre 6 et 8 mètres ce qui, compte tenu de la profondeur utile, autorisait une capacité de stockage de 250 à 400 m<sup>3</sup>, le fond étant occupé par le caillebotis, recouvert de branchages ou sarments, destiné à l'écoulement des eaux de fonte. L'existence de bassins de gel, ces sortes de réserves d'eau de faible profondeur, aménagées pour que la glace se forme et soit aisément prélevée, n'est pas connue. On peut penser que quelques prairies ennoyées, vers les Matouses ou les Magues et l'existence de canaux et fossés permettaient de remplir ce rôle. A défaut, nous l'avons vu, on se rendait au mont Ventoux, travail harassant pour les hommes et les mulets chargés d'un bât double de 200kg au total que l'on acheminait aussi rapidement que possible.

La pratique de boire frais en été remonte à la plus haute antiquité. Les riches romains buvaient «l'eau de neige», Alexandre le Grand faisait creuser des puits pour conserver neige ou glace destinée à rafraîchir l'eau servie à ses soldats. Mais en France, c'est au XVIIIème siècle que la consommation de boissons rafraîchies, de glaces et sorbets se développa fortement. La fabrication de ces derniers se faisait au moyen d'un mélange réfrigérant obtenu avec de la glace et du sel ou du salpêtre. Ce dernier était largement répandu dans les caves et maisons humides de Gadagne, et sa présence pouvait justifier une utilisation importante de la glace remontée en été de sa réserve souterraine.

L'extension des glacières en Provence paraît liée à l'histoire climatique, mais aussi à un phénomène de mode. Dès la fin du XVIIIème siècle, les hivers très froids se multiplient. Dans ses doléances, **Jean-Baptiste Rambert** curé de notre village sous la Révolution, souligne auprès de ses supérieurs de l'Ordre de Saint-Ruf à Montpellier, les difficultés financières qu'il rencontre. Parmi celles-ci, il y a la perte de revenus liées au gel total des oliviers en 1778.

On sait aussi que les hivers rigoureux de 1788 et 1789 eurent une large influence sur les événements politiques

# gne, village provençal

par les disettes qu'ils provoquent.

Depuis le milieu du XVIIIème et la création de postes d'observations météorologiques on dispose de statistiques qui mettent en évidence le réchauffement climatique. Accentué par les industries humaines, la déforestation, et aujourd'hui l'effet de serre, il s'est traduit par une élévation d'environ 0,5°C en un siècle, l'élévation de température s'étant encore accentuée depuis une vingtaine d'années.



Au XIXème siècle, les hivers très froids qui permettant de récolter de la glace ne sont plus systématiques. La mode de boire et manger des desserts frais passe. Dans le même temps l'apparition et le développement des chemins de fer permettent d'acheminer directement la glace des Alpes.

Peu à peu, les dernières glaciers cessent leur activité. Il y en avait près de 250 en Provence, rares sont celles qui sont encore intactes.

*Le déjeuner d'huîtres, célèbre tableau de De Troy est révélateur des nouvelles habitudes de table nées au XVIIIème siècle. Au premier plan un rafraîchissoir à glace contient deux bouteilles de champagne, vin alors nouvellement apparu. Sur la table on aperçoit des rafraîchissoirs individuels pour les verres. La glace tirée de la glacière seigneuriale sert aussi à garder au froid les plats en argent. Conformément aux usages de l'époque les verres ne sont jamais posés sur la table : une armée de domestiques les fait passer et les reprend dès qu'ils sont vidés*

## UN AMI DU PAPE BENOÎT XVI EN PROVENCE

Les récents événements qui se sont déroulés au Vatican ont eu une large résonance à Avignon, avec un regain d'intérêt dans la presse, chez les habitants et dans le monde associatif culturel, pour ce que fut la Papauté à Avignon et dans le Comtat au XIVème siècle. Bien que faisant partie du Comtat Venaissin, notre village a toujours joui d'une certaine indépendance vis à vis des souverains pontifes et de leurs représentants. Les rapports avec l'administration pontificale furent néanmoins complexes car il fallait compter aussi avec la volonté du seigneur. Rappelons aussi que ce n'est pas le roi de France, mais le souverain pontife qui a décerné le titre de Duc à Charles-Félix de Galéan, Comte de Gadagne.

**d e r n i e r  
p r i s o n n i e r d e g u e r r e  
a l l e m a n d**  
dans le maquis du Vaucluse



Robert SCHACHNER

Cette évocation de la papauté est l'occasion de parler d'un ouvrage peu connu, apparemment peu diffusé, même si on le trouve encore chez quelques bouquinistes et dont un habitant de Châteauneuf-de-Gadagne possède un exemplaire original. Celui-ci a en effet la particularité d'avoir été annoté par son auteur. Il s'intitule «*dernier prisonnier de guerre allemand dans le maquis du Vaucluse*» (sic) et a été écrit par **Robert Schachner** un bavarois d'origine, né en 1912 et ami d'un certain...**Joseph Ratzinger**, futur cardinal-archevêque de Munich et **pape Benoît XVI**. Catholique pratiquant, séminariste, **Schachner** fut, comme tous les jeunes allemands de l'époque, enrôlé dans l'armée du Reich, ce qui lui valut de se retrouver en France pendant la dernière guerre. Il connaissait bien notre pays pour l'avoir parcouru quelques années auparavant «*en faisant du stop et en couchant dans les auberges de jeunesse*».

Un jour de 1938, dans le Midi, un automobiliste le prend à bord de sa voiture. Le courant passe vite entre le jeune séminariste allemand et celui qui se révèle être un érudit, connaissant tout de la Provence et des provençaux. Découvrant que son passager s'intéresse à l'archéologie il entreprend de lui faire visiter quelques sites remarquables de notre région. Il l'emmène déjeuner en Arles puis l'héberge dans la propriété familiale, située tout près de chez nous, à Montfavet. **Schachner** avait été pris en stop par **Fernand Benoît**, Conservateur des musées d'Arles, directeur des antiquités de la région, un de nos plus grands spécialistes des moeurs des provençaux et un précurseur de l'archéologie sous-marine !

En 1944 notre séminariste est parmi les soldats allemands qui occupent le secteur du Mont-Ventoux. Le 17 juillet, laissant là les

autres soldats allemands, il part en uniforme avec l'intention de visiter les fouilles de Vaison-la-Romaine, quand il est arrêté par des hommes du Maquis Ventoux. Fait prisonnier, il sympathise presque avec ses gardiens et n'aura de cesse par la suite que de louer leur vaillance. Libéré, nommé abbé, il restera en France où il sera animateur de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) et récoltera des fonds pour la construction dans les Alpes de chalets destinés à favoriser les échanges entre jeunes allemands et français. Il sollicitera à cette occasion l'aide de son ami Joseph Ratzinger.

Une correspondance régulière s'était établie entre les deux hommes depuis leur séjour au séminaire, où ils partageaient la même chambre. Dans leurs lettres ils évoquaient notamment leurs jeunes années d'apprentissage et le futur pape Benoît XVI signait familièrement à l'époque «*ton Ratzinger*».

Robert Schachner vouait une grande admiration au Général de Gaulle et à Nancy Wake, héroïne australienne de la Résistance française, surnommée *la Souris Blanche*, car elle avait toujours pu échapper à la Gestapo. Il finira ses jours en Australie dans une communauté de jésuites après avoir écrit ses souvenirs. Le site internet de la *Jesuit Mission* australienne ([www.jesuitmission.org.au](http://www.jesuitmission.org.au)) a rappelé à l'occasion de son décès qui serait survenu le 30 juin 2004, ses liens d'amitié avec le pape Benoît XVI.



Joseph Ratzinger  
le camarade de séminaire

## LIONS CLUB LES VERTES EAUX

« La crise des pollinisateurs est bien réelle, elle est durable et semble inexorable ». Non seulement les abeilles domestiques sont touchées mais également les insectes pollinisateurs sauvages dont il existe un millier d'espèces en France. Ces insectes sont massivement éliminés par les pesticides, la diminution de la biodiversité et la destruction des habitats où ils nichent.

Judi 11 avril à 20h30, à l'Arbousière, Le Lions Club Les Vertes Eaux, l'Isle sur Sorgue, présente au profit de ses œuvres :

L'abeille  
Enjeu écologique et  
Economique planétaire



Conférence débat animée par Yves Le Conte, Directeur de recherche à l'INRA. Entrée 5 €.

## ANIMOTHEQUE

Les beaux jours arrivant, l'Animotheque organise sur Avignon un jeu de piste autour des dragons du Rhône, samedi 4 mai, de 14h à 17h. Cette balade guidée à travers la Cité des Papes est destinée aux familles avec enfants de plus de 8 ans, adhérentes et non-adhérentes. Le rendez-vous est fixé à 14h au carrousel de la place de l'horloge, où chaque enfant se verra remettre un kit d'investigation qui lui permettra de découvrir les mystères de la ville.

Animation gratuite mais réservation obligatoire sur [animotheque@netcourrier.com](mailto:animotheque@netcourrier.com)

## VELO CLUB

Une centaine de membres du club se sont retrouvés dans la vallée du Toulourenc pour la sortie familiale annuelle. Chacun s'est élancé sur les différents circuits prévus pour des participants âgés de quatre à soixante-dix ans et plus. Les plus costauds se mesuraient sur les 111 km du grand circuit avec les cols de L'homme Mort et du Négron. Pour les non adeptes de vélo, une randonnée pédestre leur a permis de flâner le long du Toulourenc et à travers les petits hameaux du Ventoux. Un grand remerciement doit être adressé aux mamans qui ont assuré la logistique avec des voitures suiveuses.

Côté compétition, en cadets, Fabregoule Geoffrey a terminé 8<sup>e</sup> à Saint Quentin la Poterie, tout comme Fabre Pauline. En seniors, Galanti Olivier a terminé 5<sup>e</sup> à Cavaillon. Nougaret Gilles a pris la 3<sup>e</sup> place de sa catégorie à L'Isle sur Sorgue. Enfin, plusieurs de nos coureurs ont effectué la montée de la montagne de Lure deux heures avant les professionnels du Paris-Nice.

Pour les cyclotouristes, certains ont déjà participé aux premières randonnées et aux premières cyclo sportives de l'année. Nous terminerons cet article en annonçant, pour le 1er mai, le traditionnel rallye du hameau de Thouzon où nous vous attendons nombreux.

## QUARTIER LIBRE

Quartier Libre animé par Gérard Zachayus vous invite à la présentation de son travail d'atelier à travers des mises en espace d'extraits de pièces d'auteurs classiques et contemporains, autour du thème: **Conflit de génération**, le Samedi 6 Avril à 20h30 salle des pénitents.

Avec: Sandrine Aleri, Lyam Arias, René Bayon, Cyril Benoit, Lisa Benoit, Luc Benoit, Agnès Bohanne, Claire Capron et Anaïs Rieu.

Nous vous convions à échanger après le spectacle autour du verre de l'amitié. Nombre de places limitées.

Entrée Libre. Spectacle tout public. Réservation conseillée 04.90.22.53.37

## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Escolo a eu le plaisir de voir deux de ses membres récompensés : Mireille Guigue, 1<sup>er</sup> prix des débutants à la dictée en provençal de Bédarrides et Pierre Courbet diplômé au concours littéraire de salon, pour sa participation en prose sur Castèu-Nòu, village qu'il a tant de plaisir à raconter.

Vendredi 5 Avril : Soirée exceptionnelle pour les 20 ans l'Escolo à 20h 30, à l'Arbousière.



La prestation de la chorale sera suivie d'un concert du groupe *Counvivenço Musicalo*. Entrée gratuite - Tombola - Oreillettes et pâtisseries.

## LI BON VIVÈNT

Mardis 2, 16 et 30 avril : Jeux de société salle Anfos Tavan à 15 heures.

Dimanche 7 avril : Participation de Chorilège au concert Retina France.



Le 2 mars a eu lieu le repas anniversaire des 20 ans des *Bon Vivènt*. Des souvenirs ont été égrenés tout au long de cette réunion festive. Et des fleurs ont été offertes aux convives qui s'étaient costumés.

Les créateurs et présidents(es) successifs de l'association – M.et Mme Cangélosi, Mme Levet et Mme Rolland - ont été chaleureusement remerciés par M. le Maire pour leur dévouement, leur dynamisme et leur gestion.

## FOULEE DES FELIBRES

Le Comité des Fêtes exprime à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la course et à son bon déroulement, sa gratitude et ses plus vifs remerciements pour leur engagement. Une mention spéciale pour ceux qui étaient sur le terrain (signaleurs, pointeurs au chronomètre, et Police municipale...) et qui ont bravé la pluie et le froid.

## RETROUVAILLES 2013

L'Amicale des Anciens Elèves Goujon va commander une série-collector, limitée et numérotée, de Côtes du Rhône Rouge. portant une contre-étiquette *Cuvée Spéciale Pierre Goujon, Retrouvailles 2013* qui sera illustrée soit d'une photo standard, soit d'une photo de classe de votre choix que vous nous aurez fait parvenir, en pièce jointe, par internet, sous la forme d'un fichier numérique jpeg.

Réservez une ou plusieurs de ces bouteilles souvenir que vous pourrez offrir et qui vous rappelleront ces *Retrouvailles* tant attendues, en renvoyant, dès aujourd'hui, (en tous cas, avant le 30 avril) le coupon-réponse ci-dessous, à :

Monique et Robert Coquel, 480 chemin des Aïgardens - 84 470 Châteauneuf de Gadagne, accompagné d'un chèque à l'ordre de « Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon, CCP 230960 42 H 029 MARSEILLE »

## Coupon-réponse

Nom/prénom :

Nombre de participants :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Sauf imprévu, nous comptons participer le 1er juin, à la visite et au vernissage de l'expo *Souvenirs d'Enfance, sur les chemins de l'Ecole* : oui non

Le 2 juin, au pique nique et aux animations dans le Parc de l'Arbousière :

Nous porterons notre repas oui non  
Nous achèterons sandwiches et desserts sur place oui non

Réservation *Cuvée Spéciale Pierre Goujon Retrouvailles 2013* :

Veillez trouver ci-joint, pour la réservation de bouteilles de CDR à 10 €.

un chèque de Euros à l'ordre de *Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon*

Pour illustrer la contre-étiquette, je choisis la photo standard, vue générale du Groupe scolaire et du village oui non

Je vous enverrai par email à : [romoco@wanadoo.fr](mailto:romoco@wanadoo.fr), une photo numérisée de mon choix : oui non

(entourer la mention utile)

## ASSOCIATION AVEC

Veillez noter la date du **3 mai**, salle de l'Arbousière pour le spectacle de l'association AVEC.

Les élèves de l'association vous proposent «une journée en chansons». Préparez-vous à passer une bien belle soirée.

Accompagnés par des musiciens, les élèves vous donnent rendez-vous à partir de 20h30 pour une journée complète en 1h30 de spectacle!

Renseignements : 06 03 13 59 02

## FOYER RURAL

### Audition Musicale

**Mardi 9 avril** - 18h30 salle Jean Garcin (Château de la Chapelle). Entrée libre

### Stages de musiques actuelles

E. Lemaire propose des stages afin de préparer le concert *Rock en Stock* qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin à Akwaba.

*Contenu des stages : Choix d'un répertoire Technique du jeu en groupe Enregistrements de répétitions et maquettes avec ordinateurs (MAO) Travail du chant Composition, écriture Les effets et le son en général*

Stages ouverts à tout musicien amateur, tout âge **du 15 au 19 avril**

Tarifs : 30 € pour 2 jours + concert, 15 € pour 1 jour + concert.

Toutes les infos sur [www.frlgadagne.fr](http://www.frlgadagne.fr),  
Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62  
et/ou FRL 04 90 22 12 63

### Randonnée pédestre

**Dimanche 7 avril** : *Rocher des Onze Heures* (Petit Luberon). Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact Henriette – Paul – Jacques au 04 90 22 44 24

### Danse traditionnelle

**vendredi 12 avril** - 19h : les confirmés 20h : les débutants). Apportez votre pique-nique à partager.

**vendredi 26 avril**, 19h30 (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

## LA STRADA

**Mercredi 10 avril** : *La porte du paradis*

NB. *durée 3h30. La séance débutera exceptionnellement à 20 h.*

*Le film raconte le massacre de paysans polonais immigrants dans le Wyoming par des tueurs à la solde de propriétaires fonciers, avec le feu vert des autorités fédérales et du Président des Etats-Unis lui-même. Les personnages ont réellement existé : James Averill, shérif du comté de Johnson (où vivent les immigrants), Nathan Champion, tueur à gage à la solde de l'association de propriétaires fonciers, mais qui se rendra compte peu à peu de l'ignominie de la cause qu'il défend, enfin Ella Watson, tenancière de cabaret.*

Il s'agit de la rediffusion d'une merveille du cinéma américain.

## TENNIS CLUB

Retour à la rubrique du mois dernier pour mentionner la perf réussie par Cl. Chricot face à un 15/5 : le sympathique Claude, au meilleur de son tennis.

L'équipe I, chère à Marie-Ange Gamondes, se mesurait à la grosse pointure de Châteaurenard. Un nul inespéré (3-3) a été obtenu, preuve que les filles s'accrochent. Fabienne Friggeri réussit une perf à 15/2.

Dans la foulée, Geneviève Roussel ne s'en laisse pas compter et obtient un 15/3. Pour ne pas être en reste, nos deux leaders remportent le double au Tie Break. Chapeau, les filles ! Le contrat est rempli de très belle manière. Nadia Guy et Céline Deroughile ont fait mieux que se défendre, en s'inclinant d'extrême justesse.

Pour l'équipe II, un adversaire huppé de profilait : Lapalud née de l'union de plusieurs clubs arborant des niveaux « injouables ». On touche là une organisation à revoir par le comité de Vaucluse, où les différences de classement rendent les rencontres intouchables. Emmanuelle Voinier, Joëlle Doriant, Marlène Picasso, Anne-Caroline Cheny et Marie Torrente n'ont pas abdicqué mais l'écart ne laissait guère de chance. L'essentiel reste qu'elles n'aient pas laissé leur sourire au vestiaire.

En fait, l'apprentissage se poursuit, le talent fera le reste. En tout cas, le fair play reste intact et... attendons des jours meilleurs.

## VIE PAROISSIALE

*La Communauté de notre paroisse se joint à tous les catholiques pour saluer et prier la nomination de son nouveau pasteur, le Pape François. Que ce nouveau pontificat donne à l'Eglise d'aujourd'hui de nouvelles espérances dans un monde qui se cherche.*

**Secours Catholique** - Après l'exposition des tableaux d'enfants de l'atelier de peinture du Secours Catholique de l'Isle sur Sorgue, l'équipe de bénévoles de notre village tiendra les jeudis après midi, un relais à la Maison Paroissiale pour aider toutes les personnes en difficulté par la mise en oeuvre d'une solidarité concrète.

**Dates à retenir** - **Samedi 6 avril** messe à 18 h ; **Dimanche 7 avril** messe à 10 h à Jonquerettes (pas de messe à Gadagne)

**Du 22 au 26 avril**, les jeunes de l'aumônerie partiront pour une retraite à Lourdes afin de préparer leur profession de foi.

**Concert** - Notre église accueillera cette année encore l'Association **Rétina** pour un concert le **Dimanche 7 avril** à 15 h. Nous aurons le plaisir d'écouter les 3 chorales de notre village et le Chœur des Collines de Caumont. Votre générosité contribuera à faire avancer les découvertes au profit des malvoyants.

**Association Paroissiale** - Dès le 1<sup>er</sup> avril, nous disposerons d'un emplacement de parking à louer. Contact les jeudis de 14h30 à 17 h à la maison paroissiale ou au 0490225290.

## Médiathèque

### Rencontre/lecture

**Mardi 2 avril** - L'école Pierre Goujon, en partenariat avec la médiathèque, reçoit *Christine Palluy*, auteure pour la jeunesse, qui viendra parler de son travail aux élèves de CE1, CE2, et CM1.

### Atelier d'initiation informatique

**Samedi 6 avril** de 10h30 à 12h - *Apprendre à utiliser Internet (choisir son navigateur, organiser ses favoris, ...)*. Gratuit, sur inscription au 04.90.22.42.50

### Festo Pitcho

**Mardi 9 avril** à 18h / Salle des Pénitents *Histoire sans parole / Compagnie Item* - A partir de 3 ans (35 min).

*Ça somme... la pluie au téléphone. Un bruit familier inattendu. Parfois, il suffit d'un rien pour écouter, voir ou bouger autrement. Des regards s'interrogent, des gestes se répondent, des objets s'en mêlent, prétextes à de nouvelles situations...*

Tarif unique : 6€ - Sur réservation au 04.90.22.42.50 ou [bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

### Fermeture exceptionnelle

La médiathèque sera fermée le **mardi 9 avril** en raison de sa participation au festival Festo Pitcho.

*Les (petites) histoires «Festo» du mercredi*  
**Mercredi 10 avril** - A 10h pour les 3-6 ans ; 10h30 pour les 0-3 ans ; 11h pour les 3-6 ans ; et 11h30 pour les 3-6 ans. (25 min).

Gratuit - Places limitées à 10 inscrits par séance : Sur réservation au 04.90.22.42.50 ou [bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

*Les (grandes) histoires «Festo» du samedi*  
**Samedi 13 avril** - A 10h pour les 6-10 ans et 15h pour les 10-12 ans. (45 min)

Gratuit / Places limitées à 10 inscrits par séance : Sur réservation au 04.90.22.42.50 ou [bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr](mailto:bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr)

### Atelier d'initiation informatique

**Samedi 27 avril** de 10h30 à 12h : *Acheter en sécurité sur Internet*

Gratuit, sur inscription (places limitées) au 04.90.22.42.50.

### Concert acoustique

**Mardi 30 avril** à 18h (partenariat Akwaba) rencontre avec Sam Karpenia (chanteur, compositeur, musicien, de Dupain).

## LE SELRIT

Le *Selrit* a organisé l'an dernier sa première *donnante* : le principe en est simple, chacun apporte des objets, vêtements, jouets, livres etc qu'il souhaite donner, et choisit ce qui l'intéresse dans ce qu'offrent les autres participants. Il n'est pas nécessaire de donner pour prendre ce que l'on vous propose.

Une deuxième *donnante* est programmée le **Samedi 4 mai** à la salle Anfos Tavan.

C'est aussi une occasion de rencontre, de partage et de convivialité à laquelle tous les habitants du village sont conviés. Elle se terminera par un repas partagé.

## LES PIMPRENELLES

Un après-midi au Jardin, le 4 Mai

En attendant le retour de *Jardin d'Automne* en Octobre, Les Pimprenelles retrouveront avec plaisir *Le potager de la Friche* avec ses jardiniers solidaires en compagnie d'Akwaba. Avec un peu moins d'animations Nature, mais avec une réelle volonté de mettre le *troc aux plantes* en valeur. Cette saine pratique, cohérente et économique qui est aux origines de la création de notre association, méritait bien qu'on lui redonne toute sa place. Nul besoin d'être un jardinier confirmé ou averti avec des plantes rares pour venir passer une heure ou l'après-midi à troquer plants, graines, outils, livres, etc.... Il suffit d'être un jardinier généreux animé par l'envie de partager. Le troc aux plantes est aussi une des alternatives au catalogue des grandes enseignes de jardinage. La biodiversité se niche aussi au fond de nos jardins, à nous de la préserver en la transmettant.



La médiathèque Raoul Milhaud et le Théâtre de la Mouvance décentraliseront l'heure du conte avec une histoire de grimoire dans une forêt pour rester dans l'ambiance.

Du goûter à l'apéro, il y aura de quoi se restaurer pour refaire le monde tandis que Akwaba nous aura concocté une belle programmation musicale pour terminer la soirée.

Début de cet après-midi au jardin à 13h avec le troc pour se prolonger sans doute beaucoup plus tard dans la soirée et en musique.

Le programme plus détaillé vous sera donné dans le prochain bulletin municipal.

En attendant réservez votre journée et préparez vos boutures et semis. Vous trouverez tous les détails sur les principes du troc aux plantes notre site [www.les-pimprenelles.com](http://www.les-pimprenelles.com)

L'association *Les Pimprenelles* sera présente tout au long de l'année sur de nombreux événements en région PACA, en Corse ou encore dans le Gard pour sensibiliser le public à la biodiversité régionale et aux pratiques du jardin dit naturel. Parmi ceux là, nous sommes heureux d'intervenir sur le prochain *Plantes rares, Jardin Naturel* à Sérignan du Comtat, une des toutes premières manifestations du genre en France. Pour l'occasion, nous proposerons un grand stand sur les auxiliaires du jardin avec de nombreuses nouveautés.

Tel 06 81 55 64 60, [lespimprenelles@sfr.fr](mailto:lespimprenelles@sfr.fr), [www.les-pimprenelles.com](http://www.les-pimprenelles.com)

## Saupre ço que sian

Crese pousqué dire que me siéu jamai fa d'ilusioun subre ço que siéu, e acò m'a sèmpre ajuda à acetta lou biais d'être emé iéu, emai mi frequentacioun. Belèu que me prene un pau trop au serious, mai me sèmblo qu'acò es un brigoun de filousoufio! Sabe proun que ço que raconte dins lou buletin munipau, monte aceton la majo-part de mis escri, aubouro pas de la literaruro, mai acò respond à moun besoun de manteni un pichot pau la lèngo de nòsti aujòu e, acò m'agrado mai-que-mai!

Aguènt degu aresta mis estùdi pèr travaia la terro, alor qu'aviéu pas encaro treize an, sabe proun monte n'en siéu, mau-grat l'ajudo que m'adu la leituro.

Sian finalamen que d'ome emè li mejan que la naturo, nòsti parènt e lou mitan monte sian, nous atribou! Ço que nous empacho pas de vousgué nous amelioura, emé l'ajudo d'uno certano filousoufio, que n'en parlave mai haut, e qu'es finalamen lou judice.

Es ansin, qu'en amoureux de nòsto ciéuta, prene plesi à la faire vesita, quouro me fan lou plasé de me lou demanda! Bèn segur, ai pas lou sabé dóu guide prouffessiounau que baio un mouloun d'explicacioun sus un tablèu pendoula dins la glèiso alor que, persounalamen, n'en vese que la souleto representacioun !

Mai me sèmblo bèn que li gènt en qu m'adreisse, aprecion moun biais de racounta l'istòri de Castèunòu e de si estajan! E bèn segur, prene plasé à lou faire quouro me lou demandon, meme se mai d'un cop, siéu pas d'acord emé la significacioun baiado i noum de carriero o de quartié.

Mai basto, fau-ti pas de tout pèr faire un mounde ?

Pèire Courbet, de Castèunòu

## Savoir ce que l'on est

*Je crois pouvoir dire que je ne me suis jamais fait d'illusion sur ce que je suis, et cela m'a toujours aidé à accepter ma façon d'être, ainsi que mes fréquentations. J'ai peut-être tendance à me prendre un peu trop au sérieux, mais c'est sans doute une forme de philosophie. Je sais bien que ce que je raconte dans ce bulletin municipal, où l'on accepte la majeure partie de mes écrits, ne relève pas de la littérature, mais répond à mon besoin de maintenir un tant soit peu la langue de nos aïeux, et cela me convient très bien!*

*Ayant dû arrêter mes études pour travailler la terre alors que je n'avais pas encore treize ans, je crois connaître mes limites, malgré l'aide importante que m'a fourni la lecture.*

*Nous ne sommes finalement que des hommes, avec les moyens que nous ont donnés la nature, nos parents et le milieu dans lequel nous vivons. Ce qui ne nous empêche pas de vouloir nous améliorer, aidés par un peu de cette philosophie, dont je parlais plus haut, et qui n'est finalement que du bon sens.*

*C'est ainsi, qu'en amoureux de notre cité, je prends plaisir à la faire visiter, lorsqu'on me le demande. Certes, je n'ai pas le savoir du guide professionnel qui donne force explications sur un tableau de l'église, alors que personnellement, je n'en perçois que la seule représentation !*

*Mais il me semble malgré tout, que les gens à qui je m'adresse, apprécient ma façon de raconter l'histoire de Châteauneuf et de ses habitants, ce qui m'encourage à le faire lorsqu'on me le demande, même si parfois, j'ai ma propre interprétation de la signification qu'on a donnée aux noms de rues ou de quartiers.*

*Mais ne faut-il pas de tout pour faire un monde ?*



## Les Musicales de l'Arbousière

Dimanche 14 avril à 16h

### TRIO SÉRAPHIN

(Violon - Alto - Harpe)

Ils sont trois, tous trois bien connus dans notre région. Ils ont créé le trio Séraphin, trio mêlant cordes frottées et pincées.

Au violon Cordelia PALM, super soliste de l'Orchestre Lyrique d'Avignon, que la Presse encense en ces mots : «splendeur poétique et musicale... dans son phrasé d'une beauté envoûtante, elle apparaît comme une grande styliste ».

A ses côtés Fabrice DURAND également alto solo à l'Orchestre Lyrique d'Avignon et Aliénor GIRARD-GUIGAS harpiste, qui joue au sein de nombreux orchestres de premier plan.

Entrée 12 € (gratuite moins de 12 ans - Renseignements 04 90 22 22 28)